



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL  
Reconnue d'utilité publique par décret du 04-12-1922



DISTRICT D'ALSACE DE FOOTBALL  
Reconnue de mission d'utilité publique par arrêté du 07-06-1989

Rue Baden-Powell  
Centre sportif de HautePierre  
67082 STRASBOURG Cedex

Tél. : 03 88 27 94 00  
Fax : 03 88 27 94 19  
secretariat@lafa.fff.fr  
<http://lafa.fff.fr>

Objet : Règlement des cotisations arbitres indépendants saison 2019-2020

Cher(e) Collègue,

Deux chèques doivent être envoyés :

1. Un premier chèque de 17€80 libellé au nom de la LGEF pour la licence et l'assurance
2. Un deuxième chèque de 14€00 libellé au nom du District d'Alsace de Football pour l'adhésion à l'A.P.S.

Le règlement est à envoyer au

District d'Alsace de Football  
Rue Baden Powell  
67082 STRASBOURG Cedex

Recevez, Cher(e) Collègue, l'expression de nos salutations distinguées.

Damien KELTZ  
Président de la CDA Alsace

Pour les indépendants uniquement, la demande de licence est à joindre à votre dossier.

Pour les assurances complémentaires, les documents sont sur le site de la LAFA.



j'ai RÊVÉ  
le foot